

CNSA, "feuille de route type" pour les établissements et services médico-sociaux

30/03/2020

La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) a mis en place une feuille de route type pour les établissements et services médico-sociaux dans le contexte de l'épidémie de covid-19 et d'urgence sanitaire. Son but est que chaque acteur, en urgence et en anticipation de la durée de confinement puisse faire face aux situations de risques auxquelles il est confronté en libérant, facilitant et sécurisant la prise d'initiative, et en suivant régulièrement les alertes du front "confinement domiciliaire" liés aux évolutions des situations, à des fins de résolution rapide.